Association pour le Respect de la Démocratie à Saint Martin des Combes

www.smdc-democratique.fr

Bulletin n° 5 – Août 2017

Solidarité, Fraternité, Egalité, Justice et Respect

Notre pays vient de vivre une campagne électorale atypique dominée par de nombreuses affaires de corruption politiques et financières. Nos concitoyens n'ont pas cédé à la colère et au sentiment de ras-le-bol malgré l'immense déception et la désillusion vécues : ils ont accompli leur devoir d'électeurs pour renouveler les institutions de la République et ont sanctionné ce comportement détestable. Ces événements nous ont montré une fois encore que la démocratie est l'affaire de tous, de tous les jours et concerne tous nos territoires. La corruption est le cancer de la démocratie. Nous l'avions écrit dans notre bulletin d'octobre 2016 et les événements qui ont suivi nous ont malheureusement donné raison. Encore une fois, nous incitons vivement nos concitoyens à combattre la corruption avec toute l'énergie nécessaire, partout et à tout instant. Nous ne le répéterons jamais assez.

Retombées positives de l'action de notre association

Notre association a été créée après les élections de 2014 à cause du manque de transparence et de démocratie dans notre Commune. Rappelons que cette association a pour but

- de veiller au respect de la démocratie et des principes de la République
- de défendre les administrés contre tout abus et toute injustice résultant d'une décision de l'autorité municipale
- d'œuvrer pour la transparence et la communication des décisions et actions de l'autorité municipale
- de faire en sorte que chaque administré soit averti et entendu avant toute décision de l'autorité municipale le concernant
- d'œuvrer pour l'égalité de traitement entre les administrés
- d'être vigilant par rapport aux comptes de la commune
- de protéger le patrimoine de la commune
- d'œuvrer pour le bien-être des administrés et pour installer un esprit de solidarité et de rencontre.

- **Protection du patrimoine de la Commune**

- La restauration de l'église, monument de la Commune, a été l'un de nos premiers combats, comme nous l'avons rappelé dans notre bulletin d'octobre 2016. Nous sommes heureux de voir que ce monument est sauvé.

- Alors qu'une personne s'était approprié illégalement un chemin rural et que le Maire refusait d'intervenir au départ, nous avons réussi à restituer ce chemin au public.

- **Vie démocratique**

Nous avons circonscrit l'arbitraire, qui régnait en maître lors du premier mandat du Maire. Si toutefois vous étiez victime ou témoin d'un acte arbitraire de la part du Maire, n'hésitez pas à nous contacter.

- **Transparence en politique**

Concernant notre cheval de bataille qu'est la transparence, nous avons enregistré des progrès :

- Notre premier bulletin s'était focalisé sur les comptes-rendus des Conseils municipaux, qui étaient d'une brièveté impressionnante, avec des abréviations incompréhensibles. Nous avons insisté ensuite sur l'importance du contenu des comptes-rendus du Conseil municipal. Nous apprécions les progrès énormes qui ont été réalisés concernant les comptes-rendus qui sont maintenant beaucoup mieux rédigés et beaucoup plus informatifs.

- Afin que les habitants soient informés le mieux possible, nous avons diffusé les comptes-rendus des Conseils municipaux sur notre site web. Le Maire a alors ensuite fait de même sur le site web de la Commune.

- De même, nous avons mis sur notre site web nos bulletins d'information, que nous avons également distribués, ce qui a poussé le Maire à faire de même, avec les bulletins municipaux, qu'il a mis sur le site web de la Commune.

- Nous avons œuvré pour obtenir la carte intercommunale (constructibilité des terrains), que nous avons mise rapidement sur notre site, afin que tout le monde puisse en prendre connaissance. C'était pourtant le rôle de la mairie. Le Maire a fini par mettre cette carte sur le site web de la Commune. Malheureusement, il l'a fait bien trop tard, au regard des délais de recours éventuels.

- A plusieurs reprises, nous avons réclamé des informations concernant le budget afin d'analyser les dépenses de la Commune. Si nous n'avons pas obtenu totalement gain de cause, loin s'en faut, là encore, des progrès sont visibles : sur le site web de la Commune, le Maire a d'abord mis le budget primitif de 2015, qu'il nous avait auparavant transmis à notre demande. Il a depuis ajouté sur le site de la Commune les budgets primitifs de 2016 et 2017, ainsi que le compte administratif de 2016.

Ainsi, petit à petit, la transparence gagne du terrain dans notre Commune.

Ce qui reste à faire… (page 4)

Lettre de M. David Besse

M. David Besse, architecte, depuis peu expert judiciaire, ancien conseiller municipal, ayant démissionné de ce conseil (voir notre bulletin d'octobre 2016), nous a demandé de publier la lettre ci-après. Il y explique les raisons de sa démission et nous informe de son adhésion à notre association.

A Saint Martin des Combes le 24 Février 2017

David Besse
Grange Neuve
24140 Saint Martin des Combes

Chers adhérents de l'association, cher Président.

Veuillez trouver ci-joint mon bulletin d'adhésion et de soutien à votre Association pour le Respect de la Démocratie à Saint Martin des Combes.

Je souhaite par ce geste vous encourager dans votre combat au sein de notre commune de Saint Martin des Combes.

En effet, en tant que conseiller démissionnaire de cet appareil antidémocratique, je ne peux que cautionner votre travail dans l'intérêt de tous à Saint Martin des Combes.

Je dois également vous remercier pour l'analyse très juste intitulée « Etat de santé du Conseil Municipal » que vous avez apportée sur votre bulletin numéro quatre.

Il est nécessaire, aujourd'hui, que j'apporte quelques explications quant aux raisons qui m'ont poussé à démissionner du conseil municipal de Saint Martin des Combes, il y a de cela un an, alors que les suffrages que les habitants m'avaient apportés lors des dernières élections m'avaient amené premier devant tous les autres candidats.

Je dois, à ce titre vous remercier de cette reconnaissance et je travaille à ce que notre territoire puisse donner à chacun sa place. Il y a beaucoup d'opportunités sur notre commune que l'actuelle municipalité semble ne pas comprendre… Ou ne pas entendre… Bref, il faut arrêter d'écouter certains. Mes connaissances sur ce territoire sont pourvues de protohistoire, de préhistoire et d'histoire. Des connaissances acquises humblement à Cassenade notamment, un site préhistorique. Ma conclusion est qu'il y a un avenir à notre territoire autre que cette seigneurie récurrente et improductive.

En effet ce laps de temps m'a permis de réfléchir de façon sereine pour vous exposer ceci.

Ce qu'il s'est passé est simple : dès le début de mon premier mandat, j'ai été écarté des débats par le maire et son appareil et donc des décisions au sein de notre commune. Ceci n'était pas déjà acceptable au regard de ce que je vous devais en tant qu'élu.
Je n'ai pas pu, par exemple, m'exprimer quant aux travaux sur la mairie car on m'a violemment demandé de me taire.
Ceci a été le point de départ et j'ai compris que ma présence était vaine dans ces réunions. Cela a permis également à votre cher et dévoué maire de faire taire tout le monde par son audace autoritaire. Ce personnage ne travaille que pour son establishment…
Il faut dire que suite à notre regretté Maire Georges Massias, la place était libre de tout obstacle social ou économique sur la commune.

J'en profite pour avoir une pensée à notre regretté maire, comme je l'ai connu, si soucieux du commun et non de l'individuel détestable.
Aujourd'hui la commune est largement endettée pour des dépenses fondamentalement contestables et inutiles… Nous appelions avant cela : du foin...
Les détails de tous ces abus viendront par la suite et vous serez informés.
Ainsi, dès le départ, au cours des conseils municipaux nous avons tous été manipulés à force de contrevérités par quelqu'un qui ne connaît rien à ce pays. Nous étions aux moments des réunions mis devant des faits tels qu'ils nous étaient expliqués et nos votes suivaient ces directions imposées. Notre faute a résidé dans notre crédulité et dans notre confiance qui est une tradition ici et dont on a abusé facilement, sans vergogne et lourdement.
Cela explique pourquoi il y a eu si peu de votes contre ou de votes d'abstention pendant toutes ces années.
Par contre la personne établie dans son fauteuil l'avait bien compris et a su facilement l'exploiter. C'est une escroquerie manifeste et lourde de conséquences au regard de la dette qu'il nous oblige à endurer.
Les débats étaient la plupart du temps déviés au sein de ce conseil par des techniques bien rodées. Des techniques d'ingénierie sociale qui ont fait leurs preuves dans les entreprises où la gestion des ressources humaines est violente et sans pitié.
La longueur des réunions à des heures relativement tardives, la parole facilement coupée lorsque vous souhaitiez vous exprimer et aucun temps n'étant respecté pour l'expression de chacun, étaient autant de techniques pour vous user et vous contraindre aux résultats décidés à l'avance. Face à un problème posé, aucun temps de réflexion normal n'était laissé. La construction intellectuelle des réponses ne pouvait se faire sereinement.
Par contre le Vendredi à midi, quelques Ricards tassés au soleil venaient aider à confirmer la gratuité du service public… Une véritable abjection, pour le gens qui ont vécu à Saint Martin des Combes avant ce personnage… J'en fais appel à l'histoire…
Le résultat, au final et dans sa totalité, est que tout ce qui a pu se faire sur cette commune est le fait d'un dictat unilatéral.
Je pense que Monsieur Le Maire a confondu entreprise privée et collectivité territoriale dans le fondement. C'est une erreur terrible que personne d'entre nous n'aurait pu faire.
J'ai eu conscience de ces manipulations, de plus en plus évidentes, au cours des années et j'ai décidé de rompre avec ce système totalitaire. J'ai la conviction que ce système qui ne garantit rien et qui est improductif, ne pourra être combattu que par une refonte totale. J'en demande à ceux qui en ont conscience, d'en faire autant avec tout le respect que je leur dois. Il en est encore temps…

Je considère que votre association travaille pour le bien de la commune et c'est donc pour cette raison que je la soutiens totalement.

Je vous salue donc cordialement, comme il se doit, et vous réitère mon soutien inconditionnel.

Nous souhaitons la bienvenue à M. David Besse pour partager notre combat pour le respect de la démocratie à Saint-Martin des Combes. Nous saluons son courage et sa décision. Nous encourageons toute personne partageant nos valeurs à en faire de même. Nous avons besoin de toutes les énergies.

Ce qui reste à faire…

- **Convocations et ordres du jour des Conseils municipaux**

Il serait intéressant, pour faire vivre la démocratie dans notre Commune, non seulement de placer les convocations et ordres du jour sur le panneau d'affichage de la mairie au moins 3 jours avant la tenue du Conseil, mais aussi sur le site web de la Commune. Nous suggérons au Maire d'utiliser la rubrique « Agenda », pour informer des dates de tenue des conseils municipaux, avec l'ordre du jour associé. Cette rubrique « Agenda » existe déjà, et M. le Maire ne l'a utilisée qu'une fois, pour la cérémonie du 8 mai **2016**. Lorsque l'on passe la souris sur la phrase « Commémoration du 8 mai », des informations apparaissent à ce sujet :

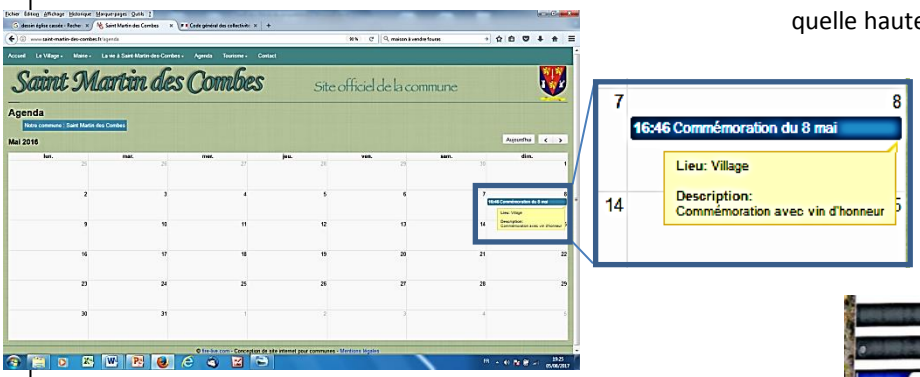

Nous regrettons que le Maire n'utilise pas ce calendrier pour noter notamment l'activité du Conseil municipal. C'est un mode d'information très simple, déjà existant.

- **Comptes-rendus des Conseils municipaux**

Toujours afin d'améliorer la démocratie, nous demandons que les comptes-rendus des Conseils municipaux soient déposés sur le site web de la Commune en même temps que sur le panneau d'affichage. Cela permettrait à nos concitoyens, concernés par une décision donnée, d'avoir l'information plus facilement et de réagir si nécessaire. Certains comptes-rendus et la carte intercommunale ont été mis en ligne plusieurs mois après la fin du délai de recours. Ces délais de mise en ligne diminuent beaucoup l'intérêt de la parution des documents sur le site web. Point positif cependant, nous avons remarqué que le Maire avait mis rapidement (moins d'une semaine) en ligne le compte-rendu du dernier Conseil municipal, du 7 juillet 2017.

- **Arrêtés municipaux**

Nous réitérons notre demande d'ajout d'une rubrique « Arrêtés » sur le site web de la Commune pour éviter de nouvelles injustices à l'égard des administrés et leur permettre d'exercer éventuellement leur droit de recours. Cela n'exonère évidemment pas le Maire de son devoir d'informer les personnes concernées par l'arrêté.

- **Budgets de la Commune**

Nous nous réjouissons que le Maire ait mis en ligne le compte administratif de 2016. Encore un petit effort pour mettre les budgets et comptes manquants et ce sera très bien. En ce qui concerne notre association, nous continuons à réclamer les budgets primitifs et comptes administratifs depuis 2006, afin d'analyser l'évolution des dépenses de la Commune sur plusieurs années, ainsi que nos statuts nous y incitent. La photocopieuse de la Mairie est suffisamment performante pour, en quelques minutes, numériser les documents qui ne le seraient pas encore et pour nous envoyer l'ensemble par courriel. Nous ne comprenons pas pourquoi le Maire refuse depuis 2 ans de nous envoyer ces documents publics.

- **Financement de la restauration de l'église**

Nous avons plusieurs fois demandé des éclaircissements sur le financement de l'église (voir notre bulletin d'octobre 2016), mais pour toute réponse, le Maire nous a écrit qu'il y avait « *un panneau informatif de 3m de haut sur 1 m de large, implanté à proximité du chantier* ». Les points **obscurs** le sont donc toujours. Nous ne savons ni quelle est la contribution de l'Association de Rénovation de l'Eglise, ni à quelle hauteur la Commune participe, ni quel est le montant de l'emprunt, alors que les travaux sont normalement terminés. Nous avons demandé au Maire de nous donner ces 3 informations, qui ne figurent pas sur ce beau panneau « *de 3m de haut* ».

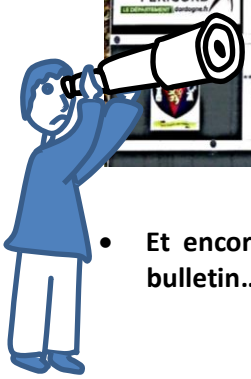

- **Et encore d'autres choses, dans un prochain bulletin…**

En conclusion, toutes ces demandes ont pour but d'améliorer la transparence et la vie démocratique de notre Commune. Des injustices envers plusieurs habitants ont été commises et notre volonté est d'éviter qu'elles ne se reproduisent. Il ne s'agit en aucun cas, comme nous l'a écrit le Maire dans son courrier du 16 décembre 2016, de « *salir notre commune* », ou de « *propagande* », de « *malveillance* » ou encore de « *dénigrement* ». Le Maire doit se mettre au service de ses administrés dans l'intérêt général et non faire du clientélisme. Il ne doit pas agir en fonction de son animosité ou son amitié avec untel ou unetelle. Il doit agir de façon objective et neutre pour faciliter la vie des administrés (tel devrait être le but de tout élu).

Contact : smdc-democratique@orange.fr
09 67 43 86 18